

53^{EME} EDITION DE LA FETE DE LA JEUNESSE

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT A LA JEUNESSE

Yaoundé, le 10 février 2019

Mes chers jeunes compatriotes,

L'an dernier, dans les mêmes circonstances, j'appelais votre attention sur les changements qui étaient à l'œuvre dans le monde. Ceux-ci laissaient prévoir un recul de la solidarité entre les nations et un retour en force des égoïsmes nationaux. L'évolution récente des rapports entre les Etats ne permet malheureusement pas de remettre en cause ce constat.

Dans mon esprit, il s'agissait de vous faire comprendre que nous devons nous préparer à cette éventualité, d'abord en comptant sur nos propres forces, ensuite, en devenant moins dépendants de l'extérieur. C'est la raison pour laquelle j'ai fait de l'émergence de notre pays une « cause nationale ».

Il est évident que vous en êtes déjà, et vous le serez encore davantage dans les prochaines années, les principaux acteurs. Il n'est pas inutile à ce sujet de rappeler que, pour la plupart des nations, et la nôtre en particulier, chaque génération a dû se mobiliser, à un moment ou à un autre, pour faire triompher une cause qu'elle estimait juste et nécessaire.

Pour nos pères fondateurs, ce fut l'indépendance, indissociable de l'unité nationale. Pour leurs successeurs, la mise en place et la consolidation des institutions du nouvel Etat. Pour la génération suivante, l'avènement de la démocratie et du progrès social. Pour celle d'aujourd'hui, la modernisation de l'économie et la justice sociale.

En ce qui vous concerne, il s'agit tout d'abord de défendre tous nos acquis afin de mieux mener le combat pour l'émergence. Beaucoup a été fait, au cours des dernières années, pour améliorer notre tissu économique. Il vous reviendra de poursuivre dans la même voie. Il vous faudra mettre en œuvre nos grands projets de révolution agricole, d'industrialisation et d'infrastructures, sans oublier ceux qui concernent le domaine social, comme l'éducation, la santé et l'habitat.

Lors de ma prestation de serment en novembre dernier, m'adressant à vous, je vous ai demandé de ne pas perdre espoir. Je le répète aujourd'hui. En effet, je n'ignore pas vos difficultés. Je comprends votre aspiration au changement et votre désir de participer davantage aux décisions qui engagent votre avenir. Je vous le dis à nouveau : le Cameroun de demain se fera avec vous.

Mes chers jeunes compatriotes,

L'année 2018 a été marquée par la tenue de l'élection présidentielle. Vous y avez participé avec enthousiasme, soit comme électeurs, soit comme candidats, soit comme acteurs du processus électoral. Cette participation est encourageante, car elle traduit votre intérêt certain pour les affaires de votre pays.

Cet intérêt doit être conforté et poursuivi. Il se démarque d'une pratique devenue courante qui s'exprime à travers les réseaux sociaux et qui donne lieu à des dérives préoccupantes.

Si le principe de cette forme de démocratie directe n'est pas répréhensible en soi, on peut malheureusement constater qu'elle se traduit souvent par des prises de position outrageantes à l'égard des autorités, des acteurs politiques ou de simples citoyens. Cette manière de faire de la politique enfreint souvent non seulement les principes démocratiques, mais la loi.

Il existe une autre façon, plus responsable et plus recommandable, de faire de la politique. Par définition, celle-ci se rapporte à la gestion de la société. En votant, en se présentant à une élection, en étant élu conseiller municipal ou régional, député ou sénateur, on fait de la politique au sens noble du terme. Si vous en avez l'ambition, n'hésitez pas à vous engager dans cette voie pour le bien de votre pays.

Si vous la réalisez, vous participerez à la construction de la société juste, démocratique et fraternelle, fondée sur nos réalités socio-culturelles et notre héritage historique, société que notre peuple appelle de ses vœux. Vous contribuerez ainsi à la recherche des solutions aux difficultés que beaucoup de nos jeunes rencontrent pour trouver un emploi, fonder une famille, se libérer des coutumes ancestrales dépassées et résister à la tentation de l'émigration clandestine qui fait beaucoup de victimes.

Il vous faudra aussi ne pas céder au désœuvrement qui peut conduire à de mauvais comportements, tels que la délinquance, la consommation abusive d'alcool et de drogues. Le gouvernement devra prendre des mesures urgentes pour mener un combat sans merci contre ces fléaux qui minent notre jeunesse et qui, à terme, menacent l'avenir de notre pays.

Mes chers jeunes compatriotes,

Au cours des dernières années, je ne suis pas resté insensible à vos difficultés et à vos aspirations. Lors de ma prestation de serment, j'ai pris à nouveau l'engagement de faciliter l'intégration sociale des jeunes.

En dehors des recrutements effectués dans les forces de défense et de sécurité ainsi que dans certains secteurs de l'éducation, plusieurs départements ministériels ont mis en œuvre des programmes qui vous concernent particulièrement.

Dans ce cadre, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a :

- engagé la campagne d'éducation civique et d'intégration nationale qui a touché plus d'un million de jeunes et conduit à la formation de 1300 Appelés par l'Agence du service civique national de participation au développement ;
 - fait la promotion du volontariat qui a permis de former des milliers de volontaires pour des opérations de développement et d'appui à l'éducation et à la santé dans les zones prioritaires ;
 - soutenu la vie associative par l'encadrement des organisations de jeunes ;
 - réalisé l'insertion socio-économique des jeunes par la formation de plusieurs milliers d'entre eux dont certains sont promoteurs d'entreprises ;
 - enfin, et surtout, mis en œuvre le Plan Triennal « Spécial Jeunes » qui concerne plus de 600 mille personnes.
- Ainsi, près de 4000 projets ont été élaborés dans l'agriculture, l'industrie, l'économie numérique et l'innovation. Des financements adéquats sont également prévus.

Plusieurs autres départements ministériels ont par ailleurs mené des activités consacrées à la formation et à l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Je citerai en particulier les efforts fournis par nos différents ministères en charge de l'enseignement en faveur de la professionnalisation.

Malgré ces actions remarquables, notre pays demeure confronté au problème du chômage des jeunes. La raison en est connue : notre activité économique n'est pas suffisamment soutenue pour absorber les dizaines de milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Ce qui explique aussi que nombre d'entre eux, pour éviter le chômage, doivent accepter des emplois sous-qualifiés.

Du point de vue social, cette situation n'est pas sans conséquences négatives. C'est pourquoi je ne cesserai :

- d'inciter le gouvernement à prendre des mesures pour relancer l'économie ;
- d'exhorter les opérateurs économiques de toutes origines à investir au Cameroun,
- de conseiller à nos jeunes de saisir toute opportunité d'emploi qui se présente.

Il vous faudra donc devenir des acteurs engagés de notre nouvelle politique agricole dite de seconde génération. De même, vous devrez vous approprier les possibilités offertes par la mise en place de notre plan d'industrialisation et le développement du numérique. L'objectif étant d'atteindre un niveau de croissance compatible avec notre ambition de l'émergence.

A cet égard, il est permis d'être raisonnablement optimiste, notre taux de croissance étant à nouveau orienté à la hausse. Selon les prévisions, après 3,8% en 2018, il pourrait être de 4,4% en 2019 et de 4,7% en 2020, avec les retombées positives pour l'emploi des jeunes.

A côté de ces perspectives encourageantes pour le retour de la croissance, il convient de mentionner la part qui revient à la promotion de l'emploi assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Plus de 500 mille emplois ont été créés en 2018 grâce aux grands chantiers en cours, aux projets agricoles, routiers et infrastructurels, ainsi qu'aux travaux menés par les collectivités territoriales décentralisées.

S'agissant de la formation professionnelle, la loi du 11 juillet 2018 ouvre la voie à la modernisation et à la standardisation de l'offre de formation. Les centres de formation professionnelle d'excellence sont désormais opérationnels à Douala, Limbe et Sangmelima. Les structures de formations agréées, publiques et privées, ont accueilli l'an dernier près de 40 mille apprenants.

En 2019, il est prévu de créer au moins 500 mille emplois. Le gouvernement poursuivra l'opérationnalisation d'un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois. Les axes stratégiques du plan d'action prioritaire de la politique nationale de l'emploi continueront d'être mis en œuvre.

L'accès à la formation professionnelle sera amélioré, à la fois par la diversification des filières et la densification de l'offre de formation dans de nouveaux centres. Le niveau de celle-ci sera relevé grâce à l'ouverture à Yaoundé de l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes.

Ce que je viens de dire permet de constater l'ampleur des efforts qui sont faits par les pouvoirs publics pour donner à nos jeunes une formation de qualité et faciliter leur insertion dans la vie active.

Mes chers jeunes compatriotes,

Les années qui viennent de s'écouler n'ont pas été faciles pour notre pays au double plan économique et sécuritaire. Grâce aux vertus de notre peuple, notamment son courage et son abnégation, nous avons non seulement surmonté nos épreuves, mais poursuivi notre marche en avant. Il y a là, pour notre jeunesse, un exemple dont elle peut tirer des enseignements.

Pour finir, je rappellerai que les épreuves ont ceci de positif qu'elles renforcent la détermination. Sachez donc que, pour ma part, je suis déterminé à mener à bien, avec vous, notre projet commun d'une société démocratique, juste et prospère. Celle-ci ne peut être envisagée que dans un Cameroun uni dans sa diversité.

Je compte sur vous.

Bonne Fête de la Jeunesse à vous tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !